

## **CONDITIONS D'UTILISATION**

Le gîte est loué aux personnes, individuelles ou en groupe et peut accueillir un maximum de 13 personnes.

Un état des lieux est effectué à l'arrivée et au départ.

Il est demandé un chèque de caution de 60 € rendu en fin de séjour selon l'état restitué du gîte.

La nuitée s'entend de 17 H à 11 H le lendemain.

## **AUTRES HÉBERGEMENTS COMMUNAUX**

### **Le gîte d'Annette à Gargillesse et le gîte du Moulin**

Capacité d'accueil de 2 à 4 personnes

Location :

- de 28 € à 35 € la nuitée,
- de 140 € à 200 € la semaine.

Possibilité de location au mois.

Renseignements et réservations à la mairie

### **8 chalets sur le site de la Chaumerette**

Capacité d'accueil de 4 à 7 personnes

Renseignements et réservations

Tél : 02 54 47 84 22 et courriel :

[camping.chalets.gargillesse@orange.fr](mailto:camping.chalets.gargillesse@orange.fr)

## **SITUATION**

Le gîte se trouve au cœur du village, à proximité de l'église et de l'office de tourisme.

Il est situé à l'étage de la ferme du château, lieu d'expositions ou de manifestations (Parking sur place).

## **RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**

**EN SAISON** (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre) :

OFFICE DE TOURISME

36190 GARGILLESSE

Tél : 02 54 47 85 06

Courriel : [office-tourisme.gargillesse@wanadoo.fr](mailto:office-tourisme.gargillesse@wanadoo.fr)

**HORS SAISON** (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril) :

MAIRIE

Place Fernand Baudat

36190 GARGILLESSE

Tél : 02 54 47 83 11 - Fax : 02 54 47 71 22

Courriel :

[mairie.gargillesse-dampierre@wanadoo.fr](mailto:mairie.gargillesse-dampierre@wanadoo.fr)

## **RÈGLEMENT DU SÉJOUR**

Le paiement s'effectue le jour de l'arrivée par chèque (à l'ordre du Trésor Public), chèques vacances ou espèces (en vertu de l'article R1617-7 du CGCT, le montant maximum du paiement en espèces ne peut dépasser 300 €).



## **GÎTE COMMUNAL DE LA FERME DU CHÂTEAU**



## DESCRIPTIF

Le gîte comprend :

- une grande salle à manger-salon avec coin cuisine entièrement équipé (cuisinière-four, réfrigérateur, lave-vaisselle, lave-linge, etc.)
- 6 chambres réparties ainsi :
  - 3 chambres – 2 personnes (1 lit simple + 1 lit gigogne)
  - 1 chambre – 2 personnes (1 grand lit)
  - 1 chambre – 2 personnes (1 lit superposé)
  - 1 chambre – 3 personnes (1 lit superposé + 1 lit gigogne)
    - 2 salles de bain (douche – lavabo)
    - 1 WC

Matériel de ménage à disposition sur place.



## TARIFS 2016

### LOCATION

- **16.60 €** par personne et par nuitée
- **8.30 €** par enfants de 3 à 10 ans et par nuitée
- pour les randonneurs de Saint Jacques de Compostelle et pour les personnes hébergées dans le cadre d'un stage : **14.60 €** par personne et par nuitée
- Location simultanée du gîte à l'étage et d'une salle de la ferme du château au rez-de-chaussée :  
**Forfait de 160 €** par nuitée pour la location du gîte.  
Tarifs de location des salles disponibles en mairie ou sur [www.gargillesse.fr](http://www.gargillesse.fr)

### TAXE DE SÉJOUR

- **0.50 €** par personne et par nuitée (les moins de 18 ans en sont exonérés)

### OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES

- location de draps : **5 €** la paire
- ménage effectué par nos services :
  - jusqu'à 4 personnes : 35 €
  - de 5 à 7 personnes : 45 €
  - de 8 à 12 personnes : 65 €

## Bulletin de réservation du gîte communal de la Ferme du Château

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Séjour le

ou du

au

Nombre de chambres réservées :

Récapitulatif du coût :

Nombre de personnes hébergées :

x nuitée(s) x € =

Nombre d'enfants hébergés :

x nuitée(s) x 8.30 € =

**ou** forfait : nuitée(s) x 160 € =

Taxe de séjour : nombre de personnes

x nuitée(s) x 0.50 € =

Supplément draps :

nombre de paires x 5.00 € =

Supplément ménage (voir barème) =

**TOTAL** =

Joindre un chèque correspondant à 25 % de la location (chèque à établir à l'ordre du Trésor Public)

En cas d'annulation, les arrhes seront conservés par la municipalité.

Date et signature